

# Recevoir une personne transgenre en consultation



- La gynécologie est souvent présentée comme ayant pour objet la santé reproductive des femmes. **Les hommes transgenres ont cependant des besoins similaires en matière de santé sexuelle que les femmes cisgenres.** Ils sont également concernés par le suivi gynécologique.
- La transphobie a de nombreux **impacts négatifs sur la santé** des personnes la subissant (difficultés d'accès aux soins, vulnérabilité psychologique, conduites à risques...) qui doivent être pris en compte dans la relation de soins.

## COMMENT être inclusif.ve :

- Vous pouvez installer des affiches ou des brochures destinées à la communauté LGBT en salle d'attente pour créer un environnement accueillant
- Gardez à l'esprit qu'on ne peut connaître l'identité de genre d'une personne au premier regard : il est important de créer un **climat sécurisant** pour mettre votre patient.e en mesure de vous en informer
- **Utilisez uniquement les pronoms et le prénom que vous communique votre patient.e**



## EVITEZ d'être curieux.se et :

- **De demander le deadname** (prénom indiqué à l'état civil à la naissance)
- **De poser des questions intrusives sur les organes génitaux ou sur les opérations chirurgicales** effectuées ou voulues par la personne si ce n'est pas nécessaire pendant la consultation
- **De poser des questions sur les pratiques sexuelles** au-delà de ce qui est nécessaire à la consultation
- **De juger l'apparence de la personne**, même de façon positive : des remarques comme "c'est réussi" ou "ça ne se voit pas que vous êtes trans" sont à proscrire
- **De poser des questions personnelles sans lien avec la consultation** : les questions de type "je ne voudrais pas être indiscret.e mais" sont à bannir

L'**article L1110-3 du Code de la santé publique** interdit toute discrimination dans l'accès à la prévention ou aux soins. L'identité de genre d'une personne ne peut justifier un **refus de soins**.

Soyez compréhensif et respectueux de l'identité de genre de votre patient.e et de son consentement aux actes médicaux. Gardez à l'esprit que l'accès aux soins en santé sexuelle est un enjeu important, pour toutes et tous.

